

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 17 juin 2010

Vient de paraître dans la collection Insee Références

« L'économie française - Comptes et dossiers », édition 2010

En s'appuyant sur les comptes de la Nation, la nouvelle édition de l'Insee Références « L'économie française » analyse les principaux événements économiques intervenus en 2009. Cet ouvrage comprend également trois dossiers inédits :

- ***Les émissions de CO₂ liées à l'activité économique en France, du producteur au consommateur.***
- ***Bien-être et développement durable selon les critères du rapport Stiglitz : quelques éléments de comparaison internationale.***
- ***Les effets de la crise sur la croissance.***

Des fiches thématiques résument également l'essentiel des comptes des ménages, des entreprises et des administrations.

- **Du producteur au consommateur : les émissions de CO₂ liées à l'activité économique en France**

L'étude chiffre les émissions de CO₂ liées aux grands postes de l'activité économique : production et importations du côté de l'offre, consommation, investissement et exportations du côté de la demande.

1,3 % des émissions mondiales de CO₂ sur le territoire français

En France, les émissions de CO₂ induites par l'activité économique se montent à un peu plus de **400 millions de tonnes (6,7 tonnes par an et par habitant en 2005)**. C'est 1,3 % des émissions mondiales (32 milliards de tonnes en 2005), pour un pays dont l'économie représente 3 % du PIB mondial et le nombre d'habitants 1 % de la population mondiale.

Plus élevées que la moyenne mondiale, **les émissions de CO₂ par habitant** en France restent **nettement inférieures** à celles de pays développés comparables (21,2 tonnes de CO₂ par habitant et par an aux États-Unis, 10,6 tonnes au Japon ou en Allemagne). L'énergie électrique produite en France, à 90 % assise sur des technologies non émettrices de CO₂, explique cet écart. Dans le monde, seul un tiers de l'énergie électrique est produite sans recours aux hydrocarbures (charbon, gaz et pétrole).

Un tiers de ces émissions provient de **la combustion des hydrocarbures** (essence, fioul, gaz) utilisés par les ménages pour se déplacer et pour chauffer leurs logements. **Deux tiers** sont émis par **l'appareil de production national**.

En ajoutant le contenu en carbone des importations françaises, et en retranchant le contenu en carbone des exportations, les émissions de CO₂ induites par la demande finale intérieure

française se montent à **près de 550 millions de tonnes** (9 tonnes par an et par habitant), dont 40 % émis chez nos partenaires étrangers.

Une émission de CO₂ liée à la consommation 2 fois et demie plus importante pour les ménages les plus aisés

La quantité de CO₂ induite par la consommation des ménages est croissante avec le niveau de vie : **les 20 % des ménages les plus aisés** induisent, via leurs achats, **29 % des émissions de CO₂**, alors que **les 20 % les plus modestes** n'en induisent que **11 %**.

Par euro dépensé, le contenu en CO₂ est en moyenne **plus faible pour un ménage aisé** que pour un ménage modeste. Il est également plus élevé pour les ménages agricoles ou ouvriers que pour les ménages cadres. Ce contenu en CO₂ est **croissant avec l'âge du chef de famille jusqu'à 50 ans** et il plafonne au-delà.

La quantité de CO₂ par personne liée à la consommation est **décroissante avec la taille du ménage** : de 8,6 tonnes pour les personnes vivant seules à 4,1 tonnes pour les personnes vivant au sein d'une famille nombreuse.

▪ Bien-être et développement durable selon les critères du rapport Stiglitz : quelques éléments de comparaison internationale

Le rapport Stiglitz sur la mesure de la performance économique et du progrès social propose de distinguer trois grands aspects du bien-être : **les ressources monétaires**, **la qualité de vie** et enfin **la durabilité**, c'est-à-dire la question de savoir si le même niveau de bien-être peut être garanti aux générations futures. L'étude illustre cette démarche à l'aide de statistiques disponibles pour la France et quelques pays comparables.

Revenu monétaire : la comptabilité nationale ne se réduit pas au PIB

En termes de PIB par habitant, les principaux pays européens et le Japon se situent environ 25 % en dessous du niveau observé aux États-Unis. Et l'Irlande est presque au niveau des États-Unis (données 2008). Mais, comme le rappelle le rapport, le PIB est un indicateur d'activité économique, plutôt qu'un indicateur de bien-être. D'autres données de comptabilité nationale sont plus appropriées pour mesurer les composantes monétaires du bien-être :

- Lorsque la part de la production nationale qui bénéficie aux étrangers et non aux résidents, et la dépréciation du capital sont retirées du PIB (revenu disponible national net), la performance irlandaise, par exemple, est largement relativisée, car elle repose sur l'investissement direct étranger ;
- Si l'on retient les revenus qui reviennent effectivement aux ménages, et si l'on prend en compte les dépenses publiques d'éducation, de santé (etc.) en direction des ménages (revenu disponible net ajusté), la France remonte devant l'Allemagne, l'Irlande, l'Italie et le Japon, et fait jeu égal avec le Royaume-Uni (données 2007).

Qualité de vie et développement durable : un panorama international contrasté

La mesure de la qualité de vie se subdivise elle-même en plusieurs dimensions. Le rapport met en avant les composantes fondamentales que sont la santé, l'éducation et la sécurité. :

- En matière de santé, l'indicateur le plus évident est l'espérance de vie. Son niveau en France est intermédiaire entre celui du Japon, plus élevé, et celui des États-Unis, plus faible. Exemple de décalage entre performance économique et progrès social, les États-Unis et France avaient les mêmes niveaux d'espérance de vie en 1980, et l'écart est maintenant d'environ deux ans.
- En matière d'éducation, un indicateur disponible est le pourcentage de diplômés du supérieur parmi la population de 25 à 54 ans. La France est proche de l'Allemagne et du Royaume-Uni (25 % à 35 %), au-dessus de pays tels que l'Italie (moins de 15 %), mais loin du Japon et des États-Unis (plus de 40 %).
- L'insécurité économique peut se mesurer par le chômage de longue durée. En France, comme en Allemagne, le taux de chômage de longue durée est supérieur à 3 %, tandis



qu'il est inférieur à 1,5 % aux États-Unis, au Royaume-Uni et au Japon. À l'inverse, le taux de pauvreté monétaire est plus faible en France (15 % environ) qu'en Allemagne et au Royaume-Uni (16 %), et surtout qu'aux États-Unis (près de 25 %).

Pour ce qui concerne le **développement durable**, la commission a proposé de distinguer la soutenabilité économique et la soutenabilité environnementale.

Pour mesurer la **soutenabilité économique**, la commission met en avant la piste de l'**épargne nette ajustée** - qui intègre l'accumulation de capital, y compris le capital humain, nette de la dépréciation du capital physique et de la consommation de ressources fossiles. **L'indicateur est positif, mais sur une tendance baissière**, notamment pour les États-Unis et le Royaume-Uni.

Au niveau **environnemental**, les statistiques doivent informer sur le risque de dégradation des différentes composantes du patrimoine naturel. Le domaine sur lequel on est le plus avancé, le calcul de l'**empreinte carbone**, fait apparaître de **fortes disparités** entre pays, puisqu'elle varie par exemple du simple au triple entre la France et les États-Unis.

▪ **Quelle croissance à moyen terme après la crise ?**

À moyen terme, la crise économique et financière de 2008-2009 peut amputer durablement l'activité, au travers de ses effets sur l'investissement, la population active et l'innovation. Le dossier évalue ce que pourrait être l'ordre de grandeur de cet impact par rapport à la tendance qui aurait été observée en l'absence de crise.

Trois canaux de transmission de la crise à l'activité

La crise peut affecter l'évolution à moyen terme au travers de trois facteurs clés :

1. **L'investissement**, dont le redémarrage peut être plus ou moins rapide selon les facilités d'accès au crédit et le comportement des investisseurs.
2. **L'évolution du taux de chômage**, dont la résorption difficile peut entraîner une baisse du taux d'emploi de la population d'âge actif.
3. **L'innovation**, dont le rythme peut être freiné en raison d'un renoncement à des projets considérés comme risqués et suite à une réduction de ressources dans le secteur « recherche-développement ».

L'examen des crises bancaires passées conduit à privilégier un « scénario intermédiaire »

Entre un « scénario de rattrapage », avec retour de la production et du chômage à la trajectoire d'avant-crise et un « scénario bas », avec rupture durable du rythme de croissance, l'examen des crises bancaires passées conduit à privilégier un « **scénario intermédiaire** », où la croissance finit par retrouver son rythme initial, mais où une partie du « terrain perdu » n'est jamais rattrapée.

Si on retient ce scénario, le PIB français repartirait à la hausse mais ne rattraperait pas son retard. Année après année, il resterait inférieur de 6,5 % au niveau qu'il aurait atteint en l'absence de crise.

Le dossier chiffre l'impact qu'aurait ce décrochement sur la dette publique, exprimée en pourcentage de PIB. Dans un scénario au fil de l'eau, sans ajustement budgétaire, le ratio serait accru de 40 points de PIB à l'horizon 2018. Même avec une résorption totale des effets de la crise, l'accroissement resterait de 20 points. Ce résultat s'expliquerait par la perte de recettes pendant la crise et durant la période de rattrapage, et par la hausse des versements d'intérêts de la dette qui en découlerait.



Retour sur l'économie française en 2009 : une récession sans précédent depuis l'après-guerre

Après avoir quasiment stagné en 2008, l'économie française subit en 2009 la récession la plus importante depuis l'après-guerre. L'activité chute de 2,6 % en volume en moyenne sur l'année (après + 0,2 % en 2008), soit une baisse bien supérieure à celle qui a suivi le premier choc pétrolier (- 1,0 % en 1975) ou à celle de 1993 (- 0,9 %).

La baisse du PIB a commencé au printemps 2008 et s'est soudainement accentuée à l'automne puis à l'hiver 2009. L'activité se redresse depuis lors, mais elle est encore loin d'avoir rejoint son niveau d'avant la crise : elle se situe encore en fin d'année à un niveau proche de celui observé trois ans auparavant.

Dans un contexte de récession globale, l'économie française a été pénalisée par la très vive contraction des exportations, qui ont baissé de 12,4 %, en lien avec la chute du commerce mondial. Après les exportations, le recul de l'activité est principalement imputable à la chute de la demande des entreprises.

L'investissement des ménages, constitué en majorité par les achats de logements neufs, s'est lui aussi nettement replié (- 8,7 % après - 2,7 %). À l'inverse, la dépense de consommation des ménages a relativement résisté. Bien qu'en fort ralentissement par rapport au rythme moyen qui prévalait avant la crise, elle a tout de même progressé de 0,6 % en 2009, après + 0,5 % en 2008. Enfin, la demande des administrations publiques a accéléré en 2009, soutenant l'activité, notamment par le biais du plan de relance.

La baisse de la demande totale a entraîné une chute des importations presque aussi marquée que celle des exportations.

